

ÉLECTION RÉGIONALE LISTE DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA RÉGION BOURGOGNE

MARS 2010



**Programme des jeunes UMP
pour les élections régionales**





Sommaire

➤	<i>Assainir la gestion financière de la Région : recentrage autour des compétences obligatoires et zéro augmentation d'impôts</i>	4
➤	<i>Sécuriser les abords des lycées, des CFA et des universités</i>	4
➤	<i>Bâtir le lycée du 21^{ème} siècle : des lycées bourguignons à la pointe de la technologie</i>	5
➤	<i>Faire des lycées de véritables lieux de vie</i>	5
➤	<i>Créer un service Régional de l'orientation</i>	5
➤	<i>Développer la vie lycéenne</i>	6
➤	<i>Mettre le paquet dans la formation professionnelle</i>	6
➤	<i>Faciliter l'accès au permis de conduire</i>	7
➤	<i>Améliorer la qualité de vie étudiante pour une université attractive</i>	8
➤	<i>Transformer l'Université de Bourgogne en campus durable</i>	9
➤	<i>Transformer l'Université de Bourgogne en campus numérique</i>	9
➤	<i>Développer le logement étudiant</i>	10
➤	<i>Faciliter le logement en colocation</i>	11
➤	<i>Faire des jeunes Bourguignons des créateurs en puissance</i>	11
➤	<i>Vers de nouvelles formes de transports écologiques : développer le covoiturage</i>	12
➤	<i>Lancer un programme « Zone blanche + »</i>	12
➤	<i>Etendre l'Internet haut-débit, préparer le très haut-débit et développer les usages</i>	12
➤	<i>Télévision : Accompagner la révolution numérique</i>	13
➤	<i>Réussir la transmission d'entreprise pour développer l'activité économique</i>	14
➤	<i>Construire une agriculture durable pour la Bourgogne</i>	15



Depuis 6 ans, le constat est clair et largement partagé : la Région Bourgogne est mal gérée.

L'équipe sortante avance à tâtons, sans projet, ni ambition pour le territoire. Elle ne construit pas la Bourgogne de demain, elle se contente d'une gestion pépère, saupoudrant, ici et là, des subventions, souvent bien au-delà des compétences du Conseil régional, afin de contenter tout le monde et surtout finir par décevoir tout le monde.

Elle ressort des vieilles idées, tirées d'un programme nationale, élaborée rue de Solferino, à l'image des « emplois-tremplins » qui se sont montrés aussi inefficaces et coûteux que leurs illustres aînés, « les emplois jeunes » de l'ère Jospin.

Nous, les Jeunes Populaires de Bourgogne, ne partageons pas cette vision passéiste et déprimante de la Bourgogne. Nous sommes fiers d'être Bourguignons, et cette fierté nous impose d'être ambitieux et exigeant pour l'avenir de notre région. Nous ne nous contenterons pas d'être en campagne permanente pour soutenir nos candidats sur le terrain, nous souhaitons être force de propositions pour faire avancer la Bourgogne et dégager des perspectives d'avenir pour sa jeunesse.

Le travail présenté dans les pages suivantes est le fruit d'une réflexion menée depuis plusieurs mois par un grand nombre de jeunes qui ont chacun à leur manière apporté leur pierre à cet édifice. Nous avons reçu en effet des élus de toute la Région. Nous avons rencontré des membres de la société civile qui nous ont apporté leur vision de la Bourgogne de demain. Nous avons débattu à de nombreuses reprises et cette convention régionale du 23 janvier 2010 vient clore cette réflexion à travers notre contribution au programme de la Majorité Présidentielle.

Dans notre démarche, nous nous sommes efforcés de proposer des idées nouvelles et audacieuses. Elles ne constituent pas un enième recours massif aux fonds publics qui aurait pour seul effet de nous enfoncer encore plus dans la dépendance et l'attentisme.

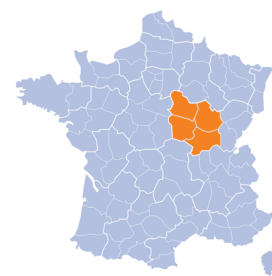
Nos 20 propositions phares, déclinées en actions, sont ambitieuses mais réalistes. S'il n'existe pas de solution miracle aux retards de la Région et au malaise d'une partie de sa jeunesse, nous sommes néanmoins convaincus qu'une série de changements concrets initiés par le Conseil régional peut durablement améliorer le sort des Bourguignons, et notamment des jeunes.

Nous espérons ainsi pouvoir peser sur le débat public lors de cette campagne, en mettant en avant des thèmes que nous aurons soulevés tels que l'insertion professionnelle, l'amélioration de la vie étudiante ou encore la sécurisation des abords des lycées. Nous espérons également que notre contribution soit utile et que nos propositions retiennent l'attention des candidats, afin qu'ils les reprennent à leur compte dans leur programme.

Pour notre part, notre engagement dans cette campagne sera total, et sans réserve, pour la liste menée par François SAUVADET, le candidat de la Majorité Présidentielle. Nous avons confiance en lui et dans sa capacité à réveiller et rassembler les Bourguignons autour d'un programme clair et ambitieux. Il est temps d'agir !

Les Jeunes Populaires de Bourgogne

20 PROPOSITIONS POUR UNE BOURGOGNE GAGNANTE



Assainir la gestion financière de la Région : recentrage autour des compétences obligatoires et zéro augmentation d'impôts

Le bilan de François Patriat, c'est avant tout un bilan financier, celui d'une dérive budgétaire : explosion des impôts (+71%), augmentation de la dette (+43% depuis 2007), envol des dépenses de fonctionnement (+112% depuis 2004), embauche massive de personnel (+189 agents hors TOS), triplement des dépenses de communication, sans parler des engagements financiers colossaux qui obéreront ses marges de manœuvres budgétaires dans les années à venir.



Les Jeunes Populaires de Bourgogne prônent un retour à une gestion de qualité du budget régional et souhaitent le lancement d'un grand audit indépendant sur les comptes du Conseil Régional de Bourgogne dès avril 2010.

Les Jeunes Populaires de Bourgogne souhaitent que la Région se concentre sur ses compétences obligatoires et mette un terme à sa tendance depuis 6 ans à saupoudrer des subventions et à se disperser dans des programmes qui ne relèvent pas de ses compétences.

Les Jeunes Populaires de Bourgogne demandent qu'un engagement clair et explicite soit pris envers les électeurs pour qu'aucune augmentation d'impôts ne soit votée pendant le prochain mandat (2010 -2014).

Sécuriser les abords des lycées, des CFA et des universités

La sécurité est la première des libertés. La vidéo-protection participe à la baisse de la délinquance, à la fois par son aspect dissuasif, puisque chacun sait qu'il est susceptible d'être pris en flagrant délit en cas d'infraction ou de délit, mais aussi grâce à la précieuse aide à l'enquête, l'image pouvant constituer un élément probant décisif. Son efficacité n'est plus à démontrer. A chaque fait évité, c'est une victime qui est épargnée, et à chaque fait élucidé, c'est un délinquant puni et peut-être sauvé de pire.

En sécurisant les abords de ces établissements dont elle a la charge, la Région permet de diminuer les risques pour un jeune d'être victime d'agressions, de vols et autres racketts. Cela permettra également de limiter les risques de blocages lors des mouvements lycéens qui peuvent nuire au bon déroulement de l'année scolaire.

Aussi, les Jeunes Populaires de Bourgogne proposent que le Conseil Régional subventionne le financement d'équipements de vidéo-protection autour des lycées, des CFA et des universités.



Bâtir le lycée du 21^{ème} siècle : des lycées bourguignons à la pointe de la technologie

Les Jeunes Populaires de Bourgogne proposent de bâtir de véritables lycées high-tech.

La maîtrise de l'informatique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont désormais des éléments clés d'un bon cursus scolaire et d'une bonne insertion professionnelle.

Il apparaît nécessaire de développer l'équipement informatique des lycées et des centres de formation professionnelle bourguignons, pour un accès plus large pendant et après le temps scolaire.

Ces établissements devront être connectés au très haut-débit par la fibre optique.

Les laboratoires de langues seront généralisés dans les établissements pour faciliter l'apprentissage des langues étrangères. Les salles de classe seront équipées de tableaux numériques.

Le Conseil Régional fournira aux lycéens et apprentis un « cartable numérique » permettant de se connecter, depuis le domicile ou l'établissement, à des espaces d'échange avec leur classe et leurs professeurs, à un agenda partagé, à des informations concernant l'orientation, à des bibliothèques numériques et à des contenus culturels en téléchargement libre ou à tarifs réduits.

Enfin, le Conseil Régional doit accélérer l'ouverture internationale des lycées bourguignons. Chaque lycée doit créer un partenariat privilégié avec un ou plusieurs établissements scolaires européens dans le cadre d'un « Erasmus lycéen ». La Région doit encourager les échanges d'immersion pédagogique de longue durée, ainsi que le développement de cours en visioconférence avec des classes étrangères.



Faire des lycées de véritables lieux de vie

Les lycées gérés par la Région ne sont pas, pour le moment, des lieux de vie, mais restent de simples lieux d'étude. Il faut les ouvrir sur la société pour en faire des lieux accueillants, accessibles 7 jours sur 7, et dont chaque Bourguignon puisse bénéficier quand les cours sont terminés.

Il faut ainsi permettre aux associations sportives, culturelles ou de soutien scolaire d'y avoir accès en fin de journée et le week-end. Des cours du soir et des formations professionnelles doivent pouvoir y être organisés pour les adultes.

Le week-end, les infrastructures dont disposent les lycées (gymnases, salles polyvalentes...) doivent pouvoir être ouvertes, en accord avec les collectivités locales.



Créer un service Régional de l'orientation

La Bourgogne compte plus de 300 structures dans 15 réseaux qui assurent une fonction d'accueil, d'information et orientation avec des pratiques et des outils variés (près de 80). Chaque année 2000 jeunes Bourguignons sortent du système scolaire sans qualification. L'orientation est donc un moment essentiel dans la vie des lycéens. Ces derniers et leurs familles doivent pouvoir avoir facilement accès à l'information sur les débouchés économiques des différentes filières secondaires et universitaires. Les Jeunes Populaires de Bourgogne ont la volonté que la Région s'engage dans la mise en place d'un réseau régional cohérent et coordonné des structures dans le but de mutualiser les compétences et les pratiques.

La Région doit prendre des initiatives fortes en la matière pour permettre à chaque jeune de trouver sa voie. Ceci pourrait passer par la création d'un module d'orientation au lycée où des professionnels du recrutement viendraient témoigner de la réalité du marché de travail francilien.

Un salon de l'emploi et de la formation itinérant doit d'ailleurs être organisé par la Région pour que tous les lycéens, quel que soit leur quartier ou leur ville d'origine, puisse choisir en toute connaissance de cause, la filière qu'ils souhaitent emprunter et les études qu'ils feront par la suite.

La Région doit accompagner les entreprises dans leur développement économique. Cependant, cette politique d'aide ne doit pas être à sens unique. Il est important que les entreprises prennent part à l'effort de formation pour construire la Bourgogne de demain. Il faut donc développer les partenariats école-entreprise afin d'informer au mieux les étudiants sur les possibilités en matière d'emploi. Les Jeunes Populaires de Bourgogne demandent que la Région soumette l'obtention des aides régionales à la participation des entreprises à l'orientation (accueil de stagiaire, présentation des métiers dans les lycées, participation aux forums). Les 2 derniers étant réservés aux entreprises n'ayant pas la capacité d'accueillir des stagiaires.

Développer la vie lycéenne

Il est important que la Région fasse un effort sur la qualité de vie lycéenne. La prévention au lycée ne doit faire l'objet d'aucune relâche de la part du Conseil Régional. La Région devra établir un plan ambitieux et approfondi de prévention de violence et autres problèmes auxquels sont confrontés les jeunes.

Les Jeunes Populaires de Bourgogne proposent par exemple la mise en place d'un site internet et d'une plateforme d'appel unique, qui ne devront pas se cumuler avec un service de l'Etat et devront se concentrer sur l'ensemble des questions nécessitant le conseil de spécialistes en direction de nos jeunes : tabac, drogue, MST, alcool, violence, etc.

Par ailleurs, la pause-déjeuner est un moment clé de la journée scolaire. La Région doit démocratiser l'accès aux cantines des lycées pour les élèves dont les familles sont modestes. Dans un souci de justice sociale, le Conseil Régional de Bourgogne doit adopter une aide équitable à la demi-pension pour les lycéens à travers l'instauration d'un quotient familial.

Enfin, la vie lycéenne pourrait être améliorée avec la création d'un Conseil Régional des jeunes. Promesse non-tenue du candidat Patriat en 2004, cet organe consultatif, qui existe dans de nombreuses Régions en France, représenterait les jeunes de 15 à 25 ans (lycéens, apprentis, jeunes actifs, représentants associatifs...) et leur offrirait un lieu d'expression et d'écoute privilégié. En étroite relation avec le Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL) présidé par le Rectorat, le Conseil Régional des Jeunes de Bourgogne pourrait être force de propositions sur les actions de la Région en matière de jeunesse.



Faire des lycées de véritables lieux de vie

Alors qu'un élève sur 6 quitte l'enseignement sans diplôme, les jeunes de moins de 25 ans sont les premières victimes du chômage, avec un taux de 23,5%, à comparer aux 9,1% de taux de chômage global. De manière générale, ils passent 8 à 10 ans en moyenne à enchaîner les stages et les CDD avant de trouver un emploi durable. Chaque année, 2000 jeunes Bourguignons sortent du système scolaire sans formation.

La formation professionnelle est une compétence importante du Conseil Régional. L'enjeu économique et budgétaire se double de fait d'un enjeu social majeur. Les formations sont largement inadaptées aux be-

soins des individus et des entreprises. L'offre de formation reste marquée dans de trop nombreux cas par une grande rigidité et un faible niveau de concertation dans ses évolutions. Quant à l'apprentissage, il reste faiblement attractif et constitue même parfois une filière de relégation alors qu'il doit constituer une filière prestigieuse. Les financements disponibles sont abondants mais la répartition est parfaite. Il y a un manque de cohérence local quant à l'action des différents acteurs de la formation professionnelle (AFPA, GRETA, Pôle Emploi) et la Région. Celle-ci doit être le cadre de référence unique pour la définition de la stratégie d'ensemble s'imposant donc à tous les acteurs. Il convient, parallèlement, de développer la formation continue qui garantit tout au long de la vie une réinsertion, voire même une évolution professionnelle réussie et épanouissante.



L'Association de Formation Professionnelle pour Adultes (AFPA) détient un savoir-faire remarquable en matière de formation et d'accompagnement des salariés. Son rôle d'opérateur historique dans ce domaine, doit inciter la Région à s'appuyer sur ses compétences, son savoir-faire. Il est cependant nécessaire de travailler de concert avec l'ensemble des intervenants du secteur (associations, organismes publiques...) afin qu'une politique globale et efficace soit mise en place pour assurer l'avenir des futures forces vives de la Bourgogne. Les Jeunes Populaires de Bourgogne proposent que l'AFPA se voie confier un rôle Régional prédominant dans la détermination des besoins en formation et que son champ d'action soit élargi à la question de la reprise d'entreprise afin de préparer la Bourgogne de Demain.

Les Jeunes Populaires de Bourgogne proposent par ailleurs d'orienter une partie de la formation professionnelle vers les gisements des nouveaux métiers liés à l'environnement. La Région doit adapter son futur plan de formation (contrat de plan Régional des formations professionnelles, qui devra être approuvé dans un délai d'un an après les élections régionales en application de la récente loi sur la formation professionnelle) aux conséquences en termes d'emplois des obligations fixées par le Grenelle de l'Environnement, secteur après secteur, en commençant par les formations du bâtiment.

Enfin, les Jeunes Populaires de Bourgogne sont très attachés à l'idée de développer l'apprentissage comme voie d'excellence dans l'insertion professionnelle des jeunes. La Région doit s'attacher à promouvoir l'image de l'apprentissage, auprès du corps enseignant, des élèves et des parents. Les classes d'apprentissage junior, dont la Région menace la suppression, doivent être confortées.

Faciliter l'accès au permis de conduire

Pour les jeunes notamment, passer son permis de conduire coûte cher : 1.500 euros en moyenne pour 30 heures de cours. Et sans lui, se déplacer librement, trouver un travail ou une formation est un véritable casse-tête, en particulier là où les réseaux de transports en commun sont moins denses.

Il s'agit, par conséquent, d'une préoccupation importante pour de nombreux jeunes. Pour beaucoup d'entre eux, passer cet examen relève soit de l'impossible, soit impose de grands sacrifices. Relevons que le nombre de jeunes arrêtés sans permis au volant est en constante augmentation ces dernières années.

La Région doit donc agir pour inciter les lycées à passer des accords avec les écoles de conduite, afin que les lycéens puissent préparer leur code directement dans leur établissement, le soir à la sortie des cours.

La Région pourrait également proposer une aide financière pour subventionner le fameux « sésame rose » aux jeunes en démarche d'insertion ou de pré-qualification, dans le cadre de stages ou de formations agréés par le Conseil Régional. Elle prendrait la forme d'un chèque permis de conduire d'une valeur maximale de 500 euros selon le versement d'aides complémentaires de l'État ou d'autres collectivités territoriales.



Améliorer la qualité de vie étudiante pour une université attractive

Une université est d'autant plus attractive et son enseignement supérieur, de qualité si les étudiants s'y sentent bien. La région doit s'engager pour la qualité de vie des étudiants, afin de maintenir les meilleurs étudiants bourguignons en Bourgogne et attirer des jeunes de toutes la France et des universités étrangères. Au-delà de l'excellence académique, l'université doit rechercher à proposer un haut niveau de service dans la vie quotidienne des étudiants en dehors des cours.

Afin d'encourager les déplacements et de faciliter la vie des étudiants, les Jeunes Populaires de Bourgogne proposent la création d'une carte étudiante universelle alliant culture, transport (bus-TER), restauration, sport, bibliothèque... A cette carte correspondrait un crédit que chaque jeune de 15 à 25 ans pourrait utiliser de manière responsable. Cette carte lui permettrait, par exemple, de fréquenter les lieux de spectacles à des tarifs préférentiels, ou bien encore de s'inscrire dans une structure ou association dispensant des activités culturelles, type Conservatoire ou écoles de musique... Parce que se rendre dans un musée ou fréquenter l'opéra n'est pas toujours une démarche naturelle, le dispositif sera accompagné d'une politique en direction des publics. Ces facilités seraient complétées par des tarifs également réduits sur le réseau des transports en commun en vue de permettre une plus grande mobilité au sein de la Région. L'objectif sera de proposer aux étudiants un outil facilitant sa vie quotidienne par une accessibilité accrue à la culture, aux transports et aux lieux de vie en Bourgogne, en mutualisant les différentes offres des collectivités et ainsi donner à l'enseignement supérieur une dimension réellement régionale.

A cette carte pourrait être couplé le système de ticket-restaurant universitaire. Les tickets repas existent dans les entreprises et les administrations depuis plus de 40 ans. D'une valeur d'achat de 2.90 € égale au prix du ticket RU et d'une valeur commerciale de 5.80 €, équivalente au double, ce système permettrait aux étudiants de choisir entre le Restaurant Universitaire, la restauration privée ou encore l'achat dans le commerce. Ces tarifs pourraient être modulés en fonction des revenus de l'étudiant. Il s'agirait d'une aide concrète au pouvoir d'achat étudiant. Rappelons que le budget alimentation de chaque étudiant représente en moyenne 36% de ses dépenses mensuelles. C'est le premier poste devant le logement. Cela permettrait enfin de diversifier les besoins en restauration pour les étudiants : les CROUS ne couvrent que 4,6 % des besoins en la matière en Bourgogne, ce qui n'est pas suffisant.

Le Conseil Régional doit se battre pour maintenir ces jeunes diplômés dans la Région pour être capable de retenir son savoir-faire afin d'assurer son développement économique. A ce titre, les Jeunes Populaires de Bourgogne souhaitent que la Région s'engage dans un programme, en collaboration avec les chambres consulaires, incitant les entreprises bourguignonnes à financer les étudiants à faible ressource en échange d'un engagement du jeune à travailler pour l'entreprise à l'issue de sa formation dans une relation gagnant-gagnant. Cela pourrait être une mesure pour aider le pouvoir d'achat de certains étudiants.

Enfin, la région doit se mobiliser pour lutter contre le malaise et le mal-être de nombreux étudiants, qui se plaignent de l'isolement et éprouvent des difficultés à organiser leur vie d'étudiant. 55% des étudiants se disent parfois fatigués, 42% angoissés, 51% stressés et 46% déprimés. 19% des étudiants prennent des stimulants en période d'examen. L'Observatoire Régional de la Santé (ORS) et l'Observatoire de l'Etudiant (ODE) montrent que le taux de suicide chez les étudiants bourguignons est supérieur à la moyenne nationale. Première cause de mortalité chez les jeunes, le suicide est un véritable fléau social contre lequel la région doit s'engager. A l'Université de Bourgogne, il n'existe pas de suivi psychologique journalier et les deux seules assistantes sociales en sont réduites à gérer les problèmes financiers d'urgence. Les Jeunes Populaires de Bourgogne proposent de renforcer le service de médecine préventive de l'Université de Bourgogne, qui est le mieux à même de détecter les étudiants en situation de souffrance et qui doit travailler davantage en lien avec les assistantes sociales. Il convient également de renforcer l'accueil social à l'université par la création de deux postes d'assistant social, afin d'améliorer l'accueil et développer une écoute et un accompagnement des étudiants en difficulté. Un point d'écoute et d'échanges, tenu par des psychologues, pourrait enfin être créé sur le campus, avec la possibilité d'engager, si l'étudiant en fait la demande, une prise en charge plus spécialisée en orientant vers un professionnel adéquat.

Transformer l'Université de Bourgogne en campus durable



Les Jeunes Populaires de Bourgogne proposent que l'Université de Bourgogne devienne exemplaire en matière de développement durable.

Il faut rappeler que le Grenelle de l'Environnement a fixé des objectifs ambitieux en matière d'économie d'énergie. Chaque institution doit être acteur de ces enjeux. Malheureusement, les campus bourguignons sont très loin de pouvoir se targuer d'être économes en énergie, même si des efforts vont être faits, no-

tamment par le biais de l'installation d'une chaudière à biomasse dans le cadre de l'opération « Campus innovant ».

La Région pourrait décider d'investir aux côtés de l'Université pour mettre en place une véritable politique énergétique, notamment en se servant de l'énorme potentiel en création d'énergie renouvelable permise par l'architecture des bâtiments universitaires. La Région pourrait financer l'installation de panneaux solaires sur les toits plats de l'université, ou bien encore la création de toitures végétalisées.

Enfin, la Région pourrait encourager l'Université de Bourgogne à inscrire le développement durable de façon transversale dans son projet d'établissement, à travers l'élaboration d'un Agenda 21 universitaire. Ce volontarisme pourrait se décliner selon différents volets : instauration progressive d'aliments biologiques ou issus du commerce équitable dans les restaurants universitaires, développement de formations supérieures sur les nouveaux métiers verts, dématérialisation raisonnable de la communication interne et externe, tri sélectif...

L'Université de Bourgogne pourrait développer un pôle Régional de compétitivité verte fondé sur les métiers de l'environnement. Ce « cluster » environnemental permettrait de fédérer les entreprises qui interviennent dans le domaine du développement durable. Cela permettrait de drainer des fonds vers le secteur environnemental et de développer l'emploi au cœur de la Bourgogne.

Transformer l'Université de Bourgogne en campus numérique

Le développement du numérique et d'internet a permis de nombreuses avancées technologiques qui doivent être mises au service de la réussite des étudiants.

Il s'agit, tout d'abord, de garantir l'accès à des laboratoires informatiques de haute qualité, ainsi que de se connecter à Internet sur tous les sites universitaires avec le Wifi et permettre de passer à l'étape suivante avec le très haut-débit sur le campus.

Les Jeunes Populaires de Bourgogne proposent également la généralisation de la mise à disposition des cours sous formats numériques (Podcast vidéo ou audio et écrit (PDF)). Cette solution permet d'ouvrir de nouvelles perspectives en matière de pédagogie universitaire, pouvant en partie mettre fin aux cours magistraux dans des amphithéâtres gigantesques, bondés, impersonnels, bruyants et peu confortables. Certaines universités proposent déjà des cours en podcast comme, par exemple, en finance et gestion à Dauphine, en médecine à Rennes 1.

Ces podcasts permettent de faciliter le travail de tous les étudiants et de lutter contre les discriminations.

Les handicapés, les étudiants étrangers et les étudiants salariés auront ainsi facilement accès à leur cours, avec la possibilité de les écouter plusieurs fois. Pour ce faire, la Région pourrait investir dans l'équipement de studios d'enregistrements et de matériel audio ou vidéo dans certains amphithéâtres.

Développer le logement étudiant

Chaque année, près de 31 000 étudiants doivent se loger hors du domicile de leurs parents. L'offre proposée par les CROUS (4257 places) ne permet de couvrir qu'un peu plus de 13,7% de cette demande. Pour améliorer réellement la situation des étudiants, les politiques publiques doivent désormais sortir de leur logique 100% CROUS. Ces politiques ont montré leur incapacité à proposer des solutions à la hauteur des besoins, malgré des moyens en hausse ces dernières années. S'il faut reconnaître que l'effort consenti par l'Etat ces derniers mois est sans précédent sur cette question, il ne sera toutefois pas suffisant pour contenter l'intégralité de la demande. La grande majorité des étudiants n'aura jamais accès à ce type de logement (CROUS).

Si la Région Bourgogne veut devenir un pôle universitaire de premier plan, capable d'attirer les meilleurs élèves de la Région, de la France, et du monde entier, elle doit engager un véritable effort en matière de logement étudiant.

Il est donc nécessaire d'accélérer le travail de recherche de lieux à réhabiliter pour créer du logement étudiant, notamment les friches industrielles, les espaces désaffectés, laissés à l'abandon, qu'il faut réhabiliter afin de construire des habitations et de vrais quartiers pour les jeunes et les étudiants. Des solutions innovantes pourraient être envisagées pour le logement étudiant avec le développement d'habitat classique regroupant 3 ou 4 chambres autour des parties communes, qui présenterait un confort et une convivialité par la collocation, à un tarif abordable.



Les Jeunes Populaires de Bourgogne proposent également d'innover en développant des villages étudiants sur le modèle d'Amsterdam où a été construit en moins de trois mois plus de 1000 appartements pour les étudiants. Ces logements sont deux fois plus grands (20 m²) que les chambres universitaires françaises et quatre fois moins chères à la construction (environ 5000 euros). Les étudiants les plébiscitent au Pays-Bas. Il s'agit d'utiliser des modules préfabriqués ou de reconditionner des containers pour les transformer en logements confortables et tout équipés. Cette solution permet de faire passer le standard des logements étudiants de 9 m² à 20m². Les constructions en cours de nouveaux logements modulaires (que ce soit en containers au Havre ou en préfabriqués en bois à Compiègne) sont des signes positifs qui démontrent que les mentalités ont évolué.

La question du logement se pose de manière particulière pour les étudiants, notamment quand ils sont apprentis ou stagiaires. Les Jeunes Populaires de Bourgogne militent pour que la Région subventionne des logements pendulaires offrant des possibilités d'accueil adapté en termes de durée pour ce public spécifique.

Transformer l'Université de Bourgogne en campus numérique

Le développement du numérique et d'internet a permis de nombreuses avancées technologiques qui doivent être mises au service de la réussite des étudiants.

Il s'agit, tout d'abord, de garantir l'accès à des laboratoires informatiques de haute qualité, ainsi que de



se connecter à Internet sur tous les sites universitaires avec le Wifi et permettre de passer à l'étape suivante avec le très haut-débit sur le campus.

Les Jeunes Populaires de Bourgogne proposent également la généralisation de la mise à disposition des cours sous formats numériques (Podcast vidéo ou audio et écrit (PDF)). Cette solution permet d'ouvrir de nouvelles perspectives en matière de pédagogie universitaire, pou-

vant en partie mettre fin aux cours magistraux dans des amphithéâtres gigantesques, bondés, impersonnels, bruyants et peu confortables. Certaines universités proposent déjà des cours en podcast comme, par exemple, en finance et gestion à Dauphine, en médecine à Rennes 1.

Ces podcasts permettent de faciliter le travail de tous les étudiants et de lutter contre les discriminations. Les handicapés, les étudiants étrangers et les étudiants salariés auront ainsi facilement accès à leur cours, avec la possibilité de les écouter plusieurs fois. Pour ce faire, la Région pourrait investir dans l'équipement de studios d'enregistrements et de matériel audio ou vidéo dans certains amphithéâtres.

Faciliter le logement en colocation

Pour de nombreux jeunes et notamment les étudiants, la colocation représente une manière efficace et financièrement attractive de se loger. La Région doit faciliter ce mode de location par la création d'un « Office Régional de la colocation », afin de mettre en relation l'offre et la demande.

Un site internet doit par ailleurs être mis en place, car trop souvent, les jeunes qui répondent à une annonce recherchant un colocataire n'ont aucun moyen d'en vérifier le sérieux, ce qui peut donner lieu à des abus et de très mauvaises surprises. La Région doit donc offrir un véritable service en ligne de mise en relation.

Les collocations pourront également être intergénérationnelles, permettant aux étudiants Bourguignons de trouver des chambres chez des seniors souffrant de solitude contre présence ou services, avec ou sans participation financière.



Faire des jeunes Bourguignons des créateurs en puissance

De nombreux jeunes Bourguignons ont un projet de création d'entreprise ou d'activité. Malgré l'action volontariste menée par le gouvernement actuel et la création du statut d'auto-entrepreneur, un certain nombre d'entre eux ne parviennent toujours pas à aller au bout de leur projet.

Le Conseil Régional pourrait ainsi créer une pépinière d'entreprises, les « jeunes pouces de Bourgogne ». Cette pépinière serait une structure où plusieurs jeunes créateurs pourraient développer leurs entreprises et auraient accès à des moyens techniques, logistiques et informatiques mutualisés. Une fois leur situation consolidée et leur entreprise pérenne, ils quitteraient la pépinière laissant place à un autre créateur.

Enfin, la Région doit encourager le développement des « business angels », ces personnes qui investissent une part de leur patrimoine dans une entreprise innovante et qui accompagnent le jeune créateur dans le lancement de son entreprise. On estime entre 3 000 et 4 000 le nombre de « business angels » en France. C'est dix fois moins qu'au Royaume Uni.

Vers de nouvelles formes de transports écologiques : développer le covoiturage

Le covoiturage devient peu à peu une réalité. La Région doit accompagner cette mutation. A cet effet, elle pourrait créer un site régional visant à donner accès de manière simple et rapide à ce mode de transport innovant. Ce site internet permettrait de s'inscrire sur une base de données géographiques et d'être par la suite averti par mail ou par sms quand une offre de covoiturage correspond au trajet demandé.



Lancer un programme « Zone blanche + »



L'accès à la téléphonie mobile dans de bonnes conditions est devenu une exigence légitime de nos concitoyens. Objet indispensable de la vie quotidienne, le téléphone portable est aussi un outil de travail pour de nombreux professionnels, notamment pour les professions libérales. Pour améliorer le quotidien des Bourguignons et pour conforter l'activité économique de la Région, il est donc nécessaire de veiller à une couverture optimum par les technologies d'aujourd'hui et de demain.

Aujourd'hui en Bourgogne, on compte 28 communes non couvertes par la téléphonie mobile. Le Conseil Régional pourrait s'engager sur ce sujet, soit en finançant directement l'investissement (un pylône de téléphonie mobile coûte environ 150.000 euros), soit, à l'image de ce que fait la Région Picardie, en cofinançant à hauteur de 50% les investissements des Conseils généraux. De même, une réflexion pourrait être lancée avec les opérateurs pour couvrir les principaux axes de communication (route, ligne à grande vitesse et TER) en technologie GSM.

Il est proposé d'organiser en Bourgogne des « Assises de la 3G » pour déterminer dans la concertation un programme d'actions afin de permettre à au moins 50% de la population Bourguignonne d'avoir accès, à l'horizon 2015, aux nouvelles générations de technologies mobiles qui permettent d'accéder à la télévision et à la visiophonie sur son téléphone portable.

Etendre l'Internet haut-débit, préparer le très haut-débit et développer les usages

L'accès de tous les Bourguignons à l'internet à haut-débit est une priorité. Il s'agit de répondre aux nouveaux besoins des familles qui souhaitent avoir accès à l'information, aux loisirs, aux services publics en ligne. L'internet est aussi, pour les entreprises, un outil de travail à part entière. Il s'agit de leur donner accès au haut-débit, voire au très haut-débit, pour conforter leur compétitivité. Or, en Bourgogne, 500 communes n'ont pas accès à l'ADSL. 1000 disposent d'un débit internet inférieur à 512 kb/s.

La solution actuellement retenue par le Conseil Régional pour développer le haut-débit, à savoir le Wimax, apparaît être une erreur stratégique : investissement important pour la collectivité, besoin pour le particulier

de s'équiper d'un terminal coûteux, dont l'efficacité est limitée, notamment dans des zones à obstacles, doute sur la nocivité des ondes... D'autres technologies existent pour développer l'internet à haut-débit dans les zones rurales comme le NRA-ZO. Cette technologie permet de prolonger l'impulsion internet depuis les sous-répartiteurs et donc d'apporter un débit plus élevé chez l'habitant. Une négociation très délicate avec le délégataire pourrait permettre de sortir du « tout Wimax » pour permettre de s'ouvrir à d'autres technologies permettant un accès au haut-débit plus simple et moins cher.



Nous préconisons également une plus grande concertation entre les collectivités, la Région ayant vocation à constituer une ossature primaire de fibre optique, à laquelle les conseils généraux, mais aussi les communes et communautés de communes, viendraient greffer une ossature secondaire, en prolongeant la fibre ou en la relayant par d'autres technologies.

Les Jeunes Populaires de Bourgogne souhaite que la Région s'engage dans le Très Haut-Débit (THD). Il s'agit concrètement d'acheminer la fibre optique chez l'habitant et dans les entreprises. Cela représente des investissements publics colossaux. Les villes qui bénéficieront du THD verront leur attractivité se renforcer considérablement. La Bourgogne ne doit donc pas manquer ce rendez-vous capital. Le Conseil Régional, aux côtés des villes qui auront été identifiées comme prioritaires par leur taille et leur situation géographique (Dijon, Auxerre, Chalon, Macon...), devra porter cette ambition auprès des pouvoirs publics.

Il convient également d'accompagner les entreprises dans la révolution numérique avec la création d'une association « BourgogneTIC ». Les TPE et les PME ont rarement en interne les compétences nécessaires pour connaître et comprendre les nouvelles possibilités qui s'offrent à elles grâce aux nouvelles technologies de l'information. Elles se privent souvent de moyens peu onéreux qui pourraient contribuer à leur développement. Le Conseil Régional de Bourgogne pourrait créer une association dont l'objectif serait de rencontrer les entreprises, évaluer leur situation, leur proposer des solutions pour qu'elles profitent pleinement des possibilités offertes par les mutations technologiques.

Enfin, afin de maintenir la présence du service public en milieu rural et de limiter les besoins de déplacements des Bourguignons, il est proposé de développer la formule des visio-guichets permettant aux usagers d'entrer en relation avec différents conseillers d'administration et, ainsi, d'accomplir la plupart de leurs démarches administratives à proximité de chez eux. Concrètement, le visio-guichet comprend une borne, un écran tactile, un scanner, une caméra et une imprimante. Un objectif ambitieux pourrait être d'en créer un

➤ **Télévision : Accompagner la révolution numérique**



La télévision analogique cessera d'émettre en Novembre 2011. Le passage à la télévision tout numérique présente de nombreux avantages, à commencer par un plus grand nombre de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Il représente aussi un double défi : informer le grand public de cette révolution pour que chacun puisse s'équiper à temps, et aider les personnes en difficulté à acquérir le matériel nécessaire. La Bourgogne passera au tout numérique en Novembre 2010, soit 8 mois après les élections régionales. Concrètement, les foyers qui ne seront pas équipés d'un mode de réception ad hoc ne recevront plus la télévision. Il est donc grand temps que l'ensemble des acteurs publics se lancent dans un vaste travail d'information et de pédagogie.

En effet, 17% des foyers Français dépendent encore exclusivement de l'analogique. Ceux qui habitent dans les zones couvertes en TNT devront impérativement acquérir un adaptateur TNT pour leur poste de télévision actuel, ou acheter un nouveau téléviseur. Les autres devront passer par le satellite. Il semble fondamental d'informer le public, en particulier les personnes âgées, qui maîtrisent généralement moins bien les questions liées aux nouvelles technologies, sur la nécessité de se préparer à l'échéance. Pour cela, le Conseil Régional pourrait utiliser les moyens de communication dont il dispose (magazine, site internet, affichage, mise à disposition des brochures de France Télé Numérique...).

Les Jeunes Populaires de Bourgogne proposent enfin de compléter l'aide de « France Télé Numérique ». Le Gouvernement a prévu différents dispositifs pour permettre aux ménages les plus modestes d'acquérir les équipements nécessaires au passage au tout numérique. Une aide d'un montant de 25 euros est prévue pour l'acquisition d'un adaptateur TNT. Cette aide est portée à 250 euros pour ceux qui doivent acheter un équipement de réception satellite. Mais, ces aides sont placées sous condition de ressources. Elles ne sont versées qu'aux foyers exonérés de la redevance audiovisuelle. Une fois de plus, les classes moyennes seront exclues du dispositif. C'est pourquoi, le Conseil Régional pourrait apporter une aide financière aux personnes exclues du dispositif prévu par l'Etat.

Réussir la transmission d'entreprise pour développer l'activité économique

L'activité économique est l'avenir d'une Région et celle-ci ne peut être durablement encouragée sans appréhender la problématique de la transmission d'entreprise. La Bourgogne compte en effet 5300 chefs d'entreprise entre 55 et 59 ans.

L'AFPA doit voir son champ d'action élargi à la question de la reprise d'entreprise.



Il est nécessaire, par ailleurs, que la Région se dote d'une base de données actualisée sur les entreprises en cession sur un bassin d'emploi avec l'aide des chambres consulaires, des experts-comptables....

L'économie évoluant rapidement, il est nécessaire que la Région ait un rôle moteur dans la reconversion de savoir-faire lorsque le risque de reprise de l'activité paraît trop important. Si une activité économique n'apparaît pas pérenne, la Région doit accompagner l'entreprise et ses salariés pour continuer son développement tout en préservant son savoir-faire et ses emplois.

Les Jeunes Populaires de Bourgogne souhaitent en outre que la Région encourage, à travers une politique volontariste, la reprise en zone rurale de commerce multi-activité dans une logique d'aménagement du territoire.

La Région doit accentuer son rôle dans la communication liée à cette problématique. Pour cela, les Jeunes Populaires de Bourgogne souhaite qu'une action de sensibilisation et accompagnement des salariés soient effectués sur la possibilité de reprise d'activité sous forme SCOP (Société Coopérative de Production) afin de maintenir l'activité et les emplois lorsqu'il n'y a pas de repreneurs-investisseurs alors que l'activité est viable. De plus, la Région doit communiquer hors de la Bourgogne sur les entreprises à céder afin d'attirer les entrepreneurs.

Construire une agriculture durable pour la Bourgogne

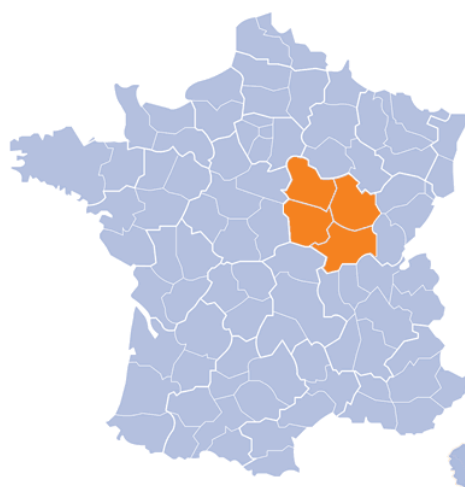
La Bourgogne véhicule une image de terroir de qualité, partie intégrante de l'identité bourguignonne. Le Conseil Régional doit soutenir le développement économique dans les zones rurales, notamment son agriculture et sa filière bois, qui sont des piliers de l'aménagement du territoire Régional.

Ainsi les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) représentent 30% de la production contre 20% au niveau national. Cette qualité a, cependant un coût financier important pour les milieux les plus en difficultés. Les Jeunes Populaires de Bourgogne souhaitent que la Région s'engage dans une politique volontariste d'accessibilité de ces pratiques de culture pour tous les publics en subventionnant des programmes de sensibilisation à une agriculture raisonnée et de qualité. Les cantines des lycées, ainsi que les Restaurants Universitaires, pourraient être des lieux de cette sensibilisation, ce qui pourrait garantir des débouchés aux producteurs locaux.

La Bourgogne possède des atouts indéniables qui doivent lui permettre de préparer le monde agricole de demain. La forêt représente ainsi 31% du territoire (contre 26% en moyenne en France). Cependant, la filière bois, forte de 2500 entreprises et 15 000 emplois, ne réussit pas à s'industrialiser. Cette ressource est porteuse d'un fort potentiel de développement en tant qu'énergie renouvelable (matériaux de construction, chauffage...). Les Jeunes Populaires de Bourgogne appellent à la mise en place d'un plan ambitieux pour l'industrie du bois et à la mise en place d'assise Régional de la filière pour lui permettre sa mutation.



20 PROPOSITIONS POUR UNE BOURGOGNE GAGNANTE



Jeunes populaires de Bourgogne

C O N T A C T

**Jeunes Populaires de Bourgogne
Permanence UMP 21
38 boulevard de la Marne
21000 DIJON**

Responsables Jeunes UMP 21 :

**Guillaume RUET
ruetguillaume@hotmail.com
06.72.62.26.80**

**Damien THIEULEUX
06.61.40.58.67
thieuleuxdamien@free.fr**

**Ont contribué à la rédaction
de ce programme :**

**Laurent BOURGUIGNAT,
Jean-Baptiste MANDRON,
Guillaume RUET
Damien THIEULEUX**